L'Eglise n'existe pas sans nous, foyers inter-ecclésiaux

Intervention de Noël Ruffieux, à la Rencontre francophone des Foyers mixtes interconfessionnels chrétiens,
Domaine Saint-Joseph, Lyon, 7-8 novembre 2015

Mon titre est une question autant qu'une profession de foi.

Aux noms qui désignent habituellement les couples formés de chrétiens d'Eglises différentes - foyers mixtes, interconfessionnels - j'ajoute cette appellation peu usitée en français, *foyers inter-ecclésiaux*, pour insister sur la perspective de ma contribution : la vie des foyers mixtes est impliquée dans l'Eglise, mais dans une Eglise faite d'Eglises séparées aux relations compliquées. Ce qui m'intéresse est l'Eglise et la place qu'elle donne aux foyers mixtes, leur insertion dans la vie ecclésiale. Foyers ou familles, plutôt que couples, parce que nos enfants - et même nos petits-enfants - sont parfois intrigués par notre situation.

L'Eglise existe-t-elle sans nous, foyers inter-ecclésiaux ?

Le récent Synode romain sur la famille n'apporte pas, me semble-t-il, de réponses nouvelles à cette question. Sur les foyers mixtes, les documents issus de la session de 2014 et l'instrument de travail pour la session 2015, donnent une impression de déjà lu et de déjà entendu.[1] Dans le rapport final au pape François, du 24 octobre 2015,[2] deux alinéas sont consacrés aux mariages mixtes. L'un évoque leur potentiel fécond et leurs difficultés : éducation religieuse des enfants, participation à la vie liturgique du conjoint, partage de l'expérience spirituelle. (§ 74) L'autre reprend les mots de Jean-Paul II il y a 34 ans[3], reconnaissant dans les mariages mixtes « de nombreux éléments à valoriser et développer, tant pour leur valeur intrinsèque, que pour leur apport possible au mouvement œcuménique » (§ 72). En ce qui concerne le partage eucharistique (§ 72), il renvoie au directoire de 1993, du Conseil pontifical pour la promotion de l'unité des chrétiens, sans faire de propositions nouvelles.[4]

La faible créativité synodale en la matière tient en partie à la pression de thèmes plus médiatisés. Quant on demande aux pères synodaux si « les normes en vigueur actuellement permettent d'apporter des réponses valables aux défis posés par les mariages mixtes »[5], nous aimerions donner nos propres réponses.

Sans nous considérer comme « les grands oubliés », nous pouvons tout de même nous demander si, en tant que foyers inter-ecclésiaux, nous avons une place dans l'Eglise. Si nous sommes assis entre deux chaises, donc sur aucune. Dit familièrement, si l'Eglise peut se passer de nous. Et plus sérieusement, si nous pouvons nous passer de l'Eglise.

Qu'est-ce que l'Eglise ?

Je vous propose quatre images de l'Eglise : le corps, la tour, la maison, le narthex. Ce sont des images, des métaphores. Que disent-elles de la réalité ?

Les métaphores utilisées par la Bible ou par les Pères de l'Eglise sont des approches, des approximations qui tentent de dire ce qui est au-delà des mots et des concepts. Comme les paraboles, elles ne sont pas à *copier/coller* dans nos vies. Mais chacune a une fine pointe, un accent, qui dévoile quelque chose d'essentiel.

Essayons de dégager de ces métaphores ce qu'elles disent de l'Eglise : l'Eglise est le corps du Christ, l'Eglise est une tour à construire, l'Eglise est une maison à édifier et habiter, l'Eglise est le narthex du Royaume.

L'apôtre Paul développe longuement l'image du corps (1 Co 12,12-31) pour dire la diversité des membres qui ne forment qu'un corps, pour souligner leur solidarité dans des fonctions différentes et complémentaires. « Vous êtes le corps du Christ et vous êtes ses membres, chacun pour sa part. » Tout en décrivant l'unité et la diversité du corps de l'Eglise, cette similitude anatomique ne parle pas de sa croissance.

Dans une autre image anatomique, Paul dit que l'union de l'homme et de la femme forme « une seule chair » et il y voit un rapport avec le Christ et l'Eglise. (Ep 5,31-32), Dit-il alors que l'unité du Christ et de l'Eglise est *à l'image* du couple un ? Ou dit-il que le mariage *reflète* l'union du Christ et de l'Eglise, où le couple peut découvrir le sens profond de sa réalité ? L'énormité de cette affirmation nous saisit : *Une seule chair !* Chaque couple sait bien que c'est à la fois vrai et faux. Qu'il n'y a pas dans le couple de fusion ni de phagocytose, que l'on est à la fois *deux et un.* Et pourtant ce paradoxe - deux et un - permet à Jean Chrysostome d'affirmer que le couple est une « petite église ». « Quand le mari et la femme s'unissent dans le mariage, dit-il, ils ne forment pas une image de quelque chose de terrestre, mais de Dieu lui-même. »[6] Cela renvoie au paradoxe de la réalité divine, un Dieu un et trois. Comme l'image de la « seule chair », le dogme trinitaire est une approche de la vie divine, une manière d'en dire la richesse avec nos pauvres mots.

La croissance de l'Eglise est évoquée dans un grand texte écrit vers 150. *Le Pasteur* d'Hermas[7] décrit une vision où l'Eglise se dédouble en deux images. Une femme, âgée et belle, l'Eglise, lui montre une tour en construction et lui révèle que cette tour, c'est l'Eglise. Pour édifier la tour, des anges ajustent des pierres plus ou moins bien taillées, en rejettent certaines en attendant qu'elles prennent la forme convenable. Ces pierres sont les baptisés, à diverses étapes de leur croissance spirituelle. La tour est construite sur l'eau du baptême. Son fondement est la Parole de Dieu. Et elle est soutenue par la force invisible du Seigneur. Le ciment qui lie les pierres, leur donne cohésion, est la concorde, la paix, le respect mutuel, la charité, dit Madame Eglise. La croissance de l'Eglise est inséparable de la croissance des fidèles. Et lorsque Hermas s'inquiète de l'achèvement de la tour, la femme lui répond que la tour Eglise est encore en construction. Ce qui était vrai 120 ans après le Christ l'est encore en 2015. « Le christianisme ne fait que commencer. »[8]

L'image de la tour à construire vient peut-être d'un passage de la 1e Lettre de Pierre, écrite probablement au temps de Néron, vers 64.[9] Le fondement de l'Eglise, dit Pierre, est le Christ, « pierre vivante, rejetée par les hommes mais choisie et précieuse devant Dieu ». S'adressant « aux élus qui vivent en étrangers dans la dispersion », il ajoute : « Vous aussi, comme des pierres vivantes, entrez dans la construction de la maison de l'Esprit, pour constituer une sainte communauté de prêtres. » (1 P 2,4-5) A la Transfiguration, Pierre s'était senti si bien sur la montagne qu'il voulut s'y installer en dressant des tentes. « Il ne savait pas ce qu'il disait. » (Lc 9,33) Maintenant, il sait que les élus sont des étrangers dispersés dans un monde hostile. Quelques années plut tôt, Paul avait pressenti notre statut de perpétuels migrants en écrivant aux Corinthiens : « Nous le savons, notre maison terrestre n'est qu'une tente qui se détruit. Mais nous avons un édifice, œuvre de Dieu, une maison éternelle dans les cieux, qui n'est pas faite de main d'homme. » (2 Co 5,1) Le destin du chrétien ne peut être différent de celui de son Maître qui « a dressé sa tente parmi nous » (Jn 1,14). Paul oppose la tente provisoire sur cette terre et la maison éternelle. L'Eglise - communauté des élus - est une construction provisoire, une tente, un tabernacle, en gestation d'un monde nouveau. A cette œuvre, à cette édification, nous tous, baptisés, nous sommes invités à collaborer. « Nous sommes les collaborateurs de Dieu, dit Paul, et vous êtes le champ de Dieu, la construction de Dieu. » (1 Co 3,9)

Cette perspective projette l'Eglise et ses habitants vers le monde nouveau. Elle justifie ma quatrième image : l'Eglise, construite dans le monde ancien, est le narthex du Royaume. Je la puise dans l'architecture chrétienne. On entre dans une église byzantine, comme dans une église romane, par le narthex, un vestibule qui sert de sas entre le monde et l'église. Les catéchumènes y recevaient le dernier enseignement avant d'être plongés dans le baptistère situé juste à côté. Le passage entre le narthex et la nef était appelé *portes royales*. Ces portes prennent tout leur sens la nuit de Pâques. Les prêtres et le peuple proclament la Résurrection à l'extérieur de l'église, puis se dirigent vers l'église. Mais ses portes sont fermées, symbolisant le Tombeau du Seigneur, la mort et les enfers. Avec la croix, le prêtre frappe la porte qui s'ouvre : ouvertes, les portes des enfers deviennent les portes du Royaume, les *portes royales*.[10] L'église illuminée est alors l'image du Royaume.

L'accès au Royaume

Seule cette perspective pascale - la victoire de la croix de vie sur la mort - permet de comprendre que l'Eglise est un chemin ouvert sur le Royaume. A l'image du narthex, elle est un lieu de passage, de transition. L'Eglise n'est pas le Royaume.

Mais c'est dans l'Eglise que les baptisés reçoivent l'invitation à la table du Royaume. Nous pensons tous à la parabole des invités au festin de noces. Les récits de Matthieu (22,1-14) et Luc (14,15-24) nous donnent du grain à moudre.

Invité lui-même à un banquet, Jésus entend un convive pousser ce cri magnifique qui est parfois le nôtre : « Heureux qui prendra part au repas dans le Royaume de Dieu ! » (Lc 14,15) Jésus parle alors d'un roi qui envoie ses invitations au festin de noces de son fils : « Venez aux noces, maintenant tout est prêt ! » Les invités se défilent sous des prétextes divers, futiles ou impertinents. Le récit de Matthieu s'emplit de violences, de meurtres et de vindicte que Luc nous épargne. Le roi, certes, est blessé, mais il ne peut renoncer au festin. Il envoie ses serviteurs par les places et les rues de la ville, inviter, racoler, forcer même tous ceux qu'ils rencontrent, sans distinction. Jusqu'aux limites de son territoire, « aux périphéries », dirait le pape François. Les serviteurs « rassemblent tous ceux qu'ils trouvent, les mauvais comme les bons. Et la salle de noces est pleine de convives. » (Mt 22,10)

Sommes-nous alors « au repas dans le Royaume de Dieu » ? Ou encore au repas de l'Eglise qui préfigure et anticipe le Royaume ?

L'Eglise est l'assemblée de ces invités. Jusque dans la plus modeste paroisse, elle est la communauté du *tout-venant*, où tous sont accueillis sans triage, sans classement préalable, au-delà de toutes distinctions ethniques, culturelles, sociales. On n'y exige ni casier judiciaire vierge, ni certificat de sainteté.

L'Eglise est aussi la communauté du *tout-allant.* Sur le chemin du Royaume, chacun marche à son rythme, les états de sainteté sont divers, la croissance des uns et des autres franchit des étapes différentes, selon la grâce de Dieu, et selon l'énergie et la fidélité de chacun. Mais la lumière de la salle du festin est la même pour tous. Sans que cela fût inscrit dans nos plans de carrière, - mais parce que cela est inscrit dans les gènes de notre baptême - nous devenons les convives de Dieu à la table du Royaume. Le chemin du « bon larron » ne fut pas exemplaire, puisqu'il l'amena sur la croix, au côté de Jésus. Et parce qu'il fait confiance à son compagnon de malheur, la lumière du Royaume l'illumine soudain : « Jésus, souviens-toi de moi quand tu viendras dans ton Royaume ! » (Lc 23,42) Certains chemins sont d'extraordinaires raccourcis !

Mais, me direz-vous parce que vous connaissez l'Evangile, qu'en est-il de ce *vêtement de noce* dont n'est pas revêtu un convive, chez Matthieu, ce qui lui vaut d'être « jeté dans les ténèbres extérieures » ? Qu'en est-il de nous, quand nous espérons participer au festin ? Quand nous nous présentons les deux et que l'on fait comprendre

à l'un ou à l'autre qu'il ou elle ne porte pas le vêtement requis ? Qu'est-ce qui justifie l'exclusion de la Table commune, une exclusion que nous connaissons bien, nous, foyers mixtes ? Grave question, à laquelle je répondrai en deux temps.

D'abord, au baptême, nous avons revêtu la robe blanche, le Christ. « Vous tous qui avez été baptisés en Christ, dit Paul, vous avez revêtu le Christ. » (Ga 3,27) Ce verset est devenu, dans le rituel orthodoxe, le chant par excellence du baptême. Paul aime cette image. « Revêtez le Seigneur Jésus-Christ. » (Rm 13,14) « Vous avez revêtu l'homme nouveau, créé selon Dieu. » (Col 3,10) Nous portons déjà le vêtement de noce. Mais, il faut l'avouer, souvent nous oublions de l'honorer dans la vie quotidienne, les aléas de l'existence, nos petites ou nos grandes infidélités. Il n'est pas facile de vivre *vêtu* « à l'image et ressemblance » de Dieu.

Ensuite - sans vouloir faire un jeu de mots facile - pour demander à l'Eglise de consacrer ou de bénir notre mariage, nous avons revêtu des habits de noce. Cette rupture dans ses habitudes vestimentaires signale que le couple devient une réalité nouvelle dans l'Eglise, engagée sur le chemin du Royaume. L'alliance en Eglise de deux époux s'inscrit dans « le grand mystère » ou « le grand sacrement » dont parle Paul (Ep 5,32). Les mots de Paul, comme d'ailleurs le verset Genèse 2,24 - « ils seront une seule chair » - auquel se réfère l'Apôtre, ont été écrits avant toute division de l'Eglise, hors de toute perspective d'Eglise divisée. Le mariage biblique précède le mariage chrétien qui en révèle la réalité originelle et la destinée ultime.

L'Eglise n'a pas inventé le mariage. Quand elle lui donne un rituel et des conditions canoniques, le mariage existe déjà. L'Eglise n'a jamais dit que le mariage des « païens » n'est pas un mariage.[11] Elle ne dit pas non plus que le mariage célébré dans une Eglise particulière, séparée, n'est pas un mariage. Elle ne dit pas que le mariage civil n'est pas un mariage. Elle dit simplement que, tant qu'il n'est pas « consommé » en Eglise, si j'ose dire, il n'ouvre pas encore la perspective du Royaume. Est-ce « pour la vie jusqu'à la mort », dans les limites de notre fidélité ? ou est-ce « à la vie, au-delà de la mort », dans l'espérance du Royaume ?

Au début du 2e siècle, alors qu'on ne connaît pas encore de rituel chrétien à côté du rituel « païen » traditionnel, Ignace d'Antioche demande cependant « aux hommes comme aux femmes qui se marient de contracter leur union avec l'avis de l'évêque, afin que leur mariage se fasse selon le Seigneur, non selon la passion, tout pour la gloire de Dieu »[12]. S'adresser à l'évêque, demander sa bénédiction, c'est confier à l'Eglise la réalité nouvelle du couple. A certaines époques, il suffit que le nouveau couple participe à l'Eucharistie, pour que cette « petite église » devienne « une icône mystérieuse de l'Eglise »[13].

J'ajouterai un témoignage épiscopal émouvant. C'est vers 380, Grégoire est évêque de Nazianze. Invité par un couple ami à présider son mariage, il doit s'excuser, à cause de sa mauvaise santé. Il écrit alors aux époux : « Je serai auprès de vous, en esprit. A vos côtés, je célébrerai ce mystère (ou ce sacrement). Je joindrai l'une à l'autre vos mains droites, jeunes époux, et toutes deux à celle du Seigneur. »[14] L'Eglise a en effet repris le rituel « païen » de la *dextrarum junctio*, l'union des mains droites, comme elle a repris d'autres rites préexistants, le voile, les anneaux, la coupe de vin, les couronnes, le baiser. C'est dire qu'elle reconnaît la continuité du mariage à travers temps et lieux. Mais quand l'évêque prend dans sa main les mains des époux, ou quand l'étole du prêtre couvre leurs deux mains jointes, l'Eglise signale bien que désormais ils sont « unis dans le Seigneur ».

Les Pères de l'Eglise, comme plus tard l'Eglise et les Eglises, ont eu du mal à gérer cette « seule chair », à faire la synthèse de ce qui fonde le mariage chrétien. Les trois biens du mariage, selon saint Augustin[15], *proles, fides, sacramentum,* que l'on peut traduire par *fécondité, fidélité, sacralité,* ne disent pas toute la richesse du mariage. La

cohérence de la passion amoureuse et du don de soi, pas toujours facile dans la vie de couple, est encore plus compliquée à comprendre pour des évêques ou des théologiens dont la majorité n'avaient pas l'expérience de l'amour conjugal. Ils voulaient bien parler d'amour. Mais quels mots employer, pour quelle réalité ? Trois mots grecs peuvent dire l'amour : *erôs, le désir amoureux, agapê, l'affection* et *philia, l'amitié.* L'amour conjugal, c'est tout ça, « et *plus* s'il y a entente », selon la formule des petites annonces coquines. En paraphrasant saint Paul, je dirais : « Maintenant, ces trois-là demeurent, l'érôs, l'agapê, la philia, mais l'agapê est la plus grande. » Donnant à des hommes des conseils sur la vie conjugale, Jean Chrysostome se demande : « Que faut-il donc dire à votre femme ? » Il a cette jolie réponse : « Parlez-lui d'abord de votre amour, de votre agapê. »[16]

Dans ses Lettres, Paul utilise abondamment le mot *agapê,* pour dire l'amour de Dieu et du Christ, l'amour fraternel et l'amour conjugal. Il place la barre plus haut encore quand il utilise le mot *koinônia*, la communion.

Communion, c'est le *plus.* Un grand mot, qui dit de grandes choses et des choses toutes simples. Pour dire la plénitude de la communauté des baptisés « corps du Christ », l'Eglise en a fait un mot-clé de son vocabulaire, en oubliant qu'il fait aussi partie du vocabulaire amoureux. *Koinôneô,* c'est mettre en commun, participer avec d'autres à une même réalité. Mais c'est aussi partager la même couche, avoir des relations intimes. Dans le mariage, tout est mis en commun.

Les foyers mixtes et l'Eglise

Quittons les grands mots, même si les grands mots nous aident à grandir. Revenons à la réalité des couples inter-ecclésiaux à leur aventure faite de difficultés, de frustrations, mais aussi de joies et de richesses.

Aventure est le mot qui convient, un beau mot. Il dit moins ce qui nous est arrivé dans le passé que ce qui peut *advenir*, ce qui peut nous surprendre dans le futur, ce que nous pourrons en faire. Aventure à venir.

Je voudrais mettre en évidence le paradoxe de cette aventure, pour en tirer des fruits, autant pour l'Eglise, nos Eglises, que pour nous-mêmes. Ce sera aussi un témoignage, car sous mes réflexions se trouve l'expérience de notre couple. Un témoignage peut être utile, mais il n'est jamais exemplaire.

Notre foyer a vécu de 1961 à 1981 en situation catho-catho. En 1981, il est devenu catho-ortho, ou ortho-catho. Avec l'accord de Monique, j'ai demandé à être reçu dans l'Eglise orthodoxe. Depuis longtemps nous étions nourris de la théologie et de la liturgie orthodoxes, dans notre vie familiale, et dans nos relations ecclésiales. En 1981, notre foyer est devenu mixte. Et nous avons découvert la problématique des foyers mixtes, nous avons commencé à collaborer avec le père René Beaupère et la belle équipe de la revue *Foyers mixtes.* Si la découverte de l'orthodoxie nous a aidés très tôt à nourrir notre foi héritée de notre passé catholique, ce qui est devenu notre double culture ecclésiale a continué à la fortifier.

« Soyez toujours prêts à justifier votre espérance devant ceux qui vous en demandent compte », dit l'apôtre Pierre (1 P 3,15) Quand on me pose des questions sur cette mutation, ma première difficulté est de faire comprendre que ce n'est pas une conversion, que je ne rejette pas une Eglise pour une autre. Je me sens bien dans l'Eglise, sous cette forme particulière d'Eglise orthodoxe. Mais quand des orthodoxes disent des bêtises sur l'Eglise de Rome, - et cela arrive trop souvent - je sors mes griffes ! La situation n'est pas toujours confortable, mais elle nous aide à comprendre l'inconfort que ressentent beaucoup de foyers mixtes.

La seconde difficulté est d'expliquer comment deux conjoints liés d'abord par un joug catholique peuvent vivre ensemble leur foi sous deux AOC différentes. Quand je suis devenu orthodoxe, nous nous sommes fait une promesse : ne pas être source de

divisions, ne pas élever des murs séparateurs, mais favoriser le dialogue œcuménique, construire des passerelles. Cette promesse fonde tous nos engagements en Eglise, œcuméniques ou paroissiaux, et nous aide à oser des gestes qui peuvent paraître transgresseurs à certains. Pendant les vingt-et-un ans où je fus le responsable laïc de la paroisse orthodoxe que j'avais contribué à créer, je me tenais à la discipline de mon Eglise. Et Monique, qui y était très active, n'y communiait pas, comme moi je ne communiais pas à la paroisse catholique où je l'accompagnais. Nous ressentions cette situation comme erronée et provisoire. Je n'ai donc jamais eu de mal à « communier chez les catholiques » lors d'événements importants pour la famille : mariages, baptêmes, premières communions, funérailles. Aujourd'hui, attachés à l'Eglise par des liens de libre fidélité, nous collaborons activement à la paroisse catholique de notre village, une communauté vivante, dont le curé me demande parfois d'assurer la prédication. Le temps ne guérit pas toutes les plaies, mais il ouvre des chemins nouveaux.

Du beau chapitre 5 de sa Lettre aux Ephésiens, juste avant le passage où Paul décrit les relations nouvelles de l'homme et de la femme, trois versets tournent en boucle dans ma tête. Peut-être parce qu'à l'approche du quatrième âge, on sait, plus que les autres, que le temps nous est accordé avec parcimonie : « Faites attention à votre manière de vivre, non comme des insensés, mais comme des sages : mettez à profit le temps présent, car les jours sont mauvais. Ne soyez pas stupides, mais comprenez quelle est la volonté du Seigneur. » (Ep 5,15-17)

Les foyers mixtes doivent tirer profit de leur situation, de leur privilège extraordinaire : pouvoir, eux et leurs enfants, se nourrir à deux sources ecclésiales, échanger leur expérience de foi, accéder au style de prière de l'autre, participer à la liturgie de l'autre Eglise… Souvent, ils vivent avec gratitude cette *double appartenance*, leur double solidarité, où ils voient leur vocation particulière dans l'Eglise : être des passerelles modestes, fragiles, mais les seules réelles, entre leurs deux Eglises. Ils ne se sont pas mariés pour cela, mais ils font de nécessité vertu. La *mixité des sexes* fonde la *communauté conjugale,* de même la *mixité de foi* peut construire une *communauté de foi.*

Les foyers mixtes portent souvent un regard distant, voire critique, sur l'institution Eglise et ses autorités, parce qu'ils supportent mal les limites instaurées par les règles ecclésiales. Les balises sont là pour nous aider, non pas pour nous enfermer ou mettre en danger la liberté et l'unité du couple. Il faut donc parfois relativiser les signes confessionnels identitaires et même transgresser les bornes ecclésiales. Aller au-delà des règles n'est pas toujours aller contre elles. Recourir au droit à l'objection de conscience que reconnaît l'Eglise dans les cas de nécessité nous évite de tomber dans l'indifférence ou la résignation.

C'est particulièrement le cas du nœud crucial, crucifiant, où ce qui devrait parfaire l'unité devient signe de division : la communion eucharistique.

« L'Eucharistie fait l'Eglise », témoignent dès la fin de la période apostolique les martyrs Ignace[17] et Justin[18], fidèles à l'enseignement de Paul (1 Co, 11,17-34). On ne peut être dans l'Eglise sans être dans l'Eucharistie. Sa privation institutionnelle est une source de souffrance, et parfois une cause de désaffection à l'égard de l'Eglise. Il y a d'autres manières, nous dit-on, de participer à la vie de l'Eglise du conjoint. C'est vrai, et ces autres formes, nous les pratiquons. A défaut de la communion eucharistique, on nous recommande la communion spirituelle, la « communion de désir ». Mais c'est incohérent et cela ressemble - pardonnez ma comparaison - au *coïtus interruptus* prôné jadis pour une relation amoureuse sans conséquence. Frustrant, à défaut de mieux !

Nos deux Eglises - catholique et orthodoxe, et d'autres aussi - insistent sur le réalisme eucharistique, sur la conversion du pain et du vin en Corps et Sang du

Seigneur, sur la réalité de sa présence dans ces éléments transfigurés par l'Esprit du Père. Tout baptisé, à tel moment de son parcours, peut avoir une raison de ne pas communier. Mais il ne peut invoquer son indignité pour en faire une abstinence générale. Car ce sont les plus faibles, les plus menacés, les plus « indignes », qui ont besoin de ce que les Pères de l'Eglise appellent le *pharmakon*, le remède. « Chacun en particulier et tous ensemble, écrit Ignace d'Antioche, vous vous réunissez dans une même foi en Jésus-Christ Fils de l'homme et Fils de Dieu, dans la concorde, rompant un même pain qui est *remède* d'immortalité, *antidote* pour ne pas mourir mais pour vivre en Jésus-Christ pour toujours. »[19] La communion n'est pas un signe identitaire, ni une récompense. A contrario, elle ne peut pas être un moyen de punition. Elle répond à une faim, elle comble un désir : « Aie pitié de moi ! » Nous sommes tous des « mendiants de Dieu », dit Augustin. « Que vous demande un mendiant ? Du pain. Et que demandez-vous à Dieu ? si ce n'est le Pain de vie descendu du ciel. »[20]

Quand une Eglise particulière se sent obligée de refuser et exclure, elle doit s'interroger sur ses motivations et ne pas prendre à la légère les situations de détresse qu'elle néglige ou, pire, qu'elle provoque. Elle doit discerner la portée proprement *scandaleuse* de ce refus, un *piège* placé sur le chemin du Royaume. Les évêques aiment rappeler aujourd'hui les mots de Paul : « Nous ne sommes pas les maîtres de votre foi, mais les collaborateurs de votre joie. » (2 Co 1,24)

Idéalement, l'Eglise est une famille unie, une *koinônia*, une communion, une communauté unanime, où chacun prend part à tout, où chaque membre est à égalité de droits et de devoirs, un peuple d'où nul baptisé n'est exclu. Or, dans la réalité actuelle de l'Eglise, cela n'est pas le cas pour un couple mixte : un des conjoints est forcément en dehors, un peu ou beaucoup. Donc un couple mixte n'est jamais pleinement dans une Eglise, alors qu'il souhaite être pleinement dans l'Eglise.

L'Eglise a-t-elle besoin de lui ? L'Eglise *divisée* est censée accueillir un couple *un,* formant *une seule chair.* Le foyer mixte n'est pas une « famille recomposée ecclésialement ». Il n'est pas responsable de ses difficultés. Il est un problème pour l'Eglise parce que, par nature, il en conteste les limites historiques, humaines, sa division. Par appel divin, aux origines de la communauté humaine, il a vocation de « devenir une seule chair » (Gn 2,24), dans une Eglise qui est « corps un », mais corps divisé. Et là il reflète et anticipe, et peut-être *répare* l'unité de l'Eglise. (cf. Ep 5,32) En visant son unité au-delà de sa double dualité de genre et de confession, il est un élément de la solution où l'Eglise doit viser son unité par delà des différences à réconcilier.

Comment pouvons-nous vivre cette vocation dans l'Eglise, malgré les limites ecclésiales ? En conclusion, voici quelques propositions qui ne sont pas un mode d'emploi IKEA, mais des perspectives ouvertes.

Construisons notre *petite église,* l'*église de maison,* autour de la Parole de Dieu, dans la prière commune, l'*agapê* fraternelle. Dans l'*erôs* de tendresse où le TU devrait être plus précieux que le JE. Ouvrons notre table à l'hôte imprévu, selon l'appel de la Lettre aux Hébreux : « Que demeure l'amour fraternel ! N'oubliez pas l'hospitalité. Grâce à elle, certains, sans le savoir, ont accueilli des anges. » (He 13,1-2) Sans le savoir, et même en le sachant, la *place du pauvre,* la *part-Dieu,* accueillera l'Hôte privilégié, celui que nous avons invité à la fête de nos noces, le Christ lui-même. « Là où est le Christ, là est l'Eglise. »[21]

Malgré nos doutes, nos épreuves et nos échecs, si nous sommes fidèles aux intuitions bibliques sur le mariage, à nos promesses initiales, nous reprendrons sans cesse le chemin vers le Christ. L'Eglise ne sera plus une mère abusive qui sème des obstacles sur notre route. Sa pharmacopée nous aidera à soigner nos plaies, à prémunir notre liberté contre l'esprit du monde, ses modes, ses pressions.

Si vraiment les limites de l'Eglise restreignent notre désir de servir le Christ, sachons ruser. « Soyez rusés comme les serpents et simples comme les colombes. » (Mt 10,16) Avec d'autres couples, avec des prêtres et des pasteurs sages, inventons des manières d'habiter l'Eglise, déplaçons les murs, ouvrons des portes et des fenêtres, transgressons, s'il le faut. Mais ne cédons jamais à la tentation de quitter la maison Eglise. Souffrir en famille, par la famille, c'est pénible. Mais être privé de famille, sans domicile fixe, c'est plus pénible encore.

Et surtout n'oublions jamais la joie initiale de notre mariage, renouvelons-la, en faisant fructifier les talents de notre couple. N'attendons pas que l'Eglise les reconnaisse. Que nous soyons dans le narthex ou dans la nef, à la Table de communion ou près ou loin d'elle, notre sérénité illuminera la communauté et transfigurera la maison. Alors nous entendrons cette parole du Maître : « C'est bien, bons et fidèles serviteurs. Vous avez été fidèles sur peu de choses, je vous établirai sur beaucoup. Entrez dans la joie de votre Seigneur ! » (Mt 25,21)

n.ruffieux@bluewin.ch

1 Cela a ému des groupes de l'AFFMIC, Paris Annonciation et Toulouse, dont les messages ont été publiés dans AFFMIC Info no 34 Juin 2015.
Voir http://www.affmic.org/actu/wp-content/uploads/Affmic-34.pdf
La *Lettre ouverte aux Pères synodaux,* envoyée le 1er septembre 2015 par la « Conférence catholique des baptisé-e-s francophones », ne parle pas des foyers mixtes. Le thème n'apparaît pas non plus dans ses « contributions de la Conférence au Synode sur la famille ».
En Suisse, où les foyers inter-ecclésiaux sont nombreux, la Conférence des évêques ne cite pas les foyers mixtes dans la liste de dix thèmes proposés à la réflexion synodale des fidèles.

2 La *relazione finale* du Synode a été publiée sur le site du quotidien italien *L'Espresso* le 24 octobre. Le rapport final est maintenant disponible dans la Documentation catholique, notamment sur le site du quotidien *La Croix.*

3 Jean-Paul II, Exhortation apostolique *Familiaris consortio,*1981, § 78.

4 C'est la concession prévue sous conditions par le Conseil Pontifical pour la Promotion de l'Unité des Chrétiens, *Directoire pour l'Application des Principes et des Normes pour l'Œcuménisme*, 25 mars 1993, 122-136.

5 *Lineamenta* à la suite du Synode 2014, Question 39.

6 Jean Chrysostome (4e s.), P.G. 61.215 et 62.387.

7 *Le Pasteur d'Hermas* (2e s.), 3e tableau, Vision III, dans *Naissance des lettres chrétiennes,* Ichtus/Les Pères dans la foi, Desclée de Brouwer 1979, pp. 137-145 pour la similitude de la tour. Texte grec et traduction, *Le Pasteur d'Hermas,* coll. Les pères apostoliques, Picard et Fils 1912, pp. 31-53 et coll. Sources chrétiennes 53 bis.

8 Thème de la conférence donnée à Moscou le 8 septembre 1990 par le père Alexandre Men, la veille de sa mort tragique. Voir Alexandre Men, *Le christianisme ne fait que commencer,* Le sel de la terre/Cerf 1996, pp. 43-57.

9 Je n'oublie pas une image similaire de Paul dans Ep 2,22-23. Mais le rapprochement avec 1 P 2,4-5, que l'on fait moins souvent, me semble ici plus instructif.

10 Voir Henryk Paprocki, *Le Mystère de l'Eucharistie,* Cerf 1993, pp. 119-120. Lorsque se développera plus tard, la « sacralisation » du sanctuaire de l'autel, et son corollaire le cléricalisme, et que les portes de l'iconostase, paroi d'icônes qui entoure l'autel, sépareront le clergé et les laïcs, elles seront appelées « portes royales ». La nef devient alors le lieu du peuple, des laïcs, et le sanctuaire est réservé au clergé.

11 Augustin d'Hippone (4e-5e s.), *De bono conjugali,* V. « Un homme et une femme qui ne sont liés par aucun mariage antérieur, ont ensemble des relations charnelles, non pas précisément dans le but d'avoir des enfants, mais uniquement par incontinence; et cependant ils nourrissent la ferme résolution de se garder une fidélité réciproque. On demande si l'on peut voir en cela un mariage véritable. On le peut certainement pourvu que leur engagement soit perpétuel, pourvu aussi que, sans se proposer peut-être la génération des enfants, ils ne l'évitent pas de propos délibéré et ne s'y opposent pas criminellement. » Bibliothèque augustinienne, 1e série, opuscule II Problèmes moraux. On trouve de nombreuses traductions de saint Augustin, du 19e siècle (dont celle que nous citons) numérisées par l'Abbaye Saint-Benoît de Port-Valais (Suisse) sur son site http://www.abbaye-saint-benoit.ch/saints/augustin/

12 Ignace d'Antioche (2e s.), *Lettre à Polycarpe,* 5. Traduction dans *Les évêques apostoliques,* Les pères dans la foi, Migne 2000, p. 154. Ou dans *Les Pères apostoliques,* Foi vivante, Cerf 1990, pp. 217-218. Texte grec et traduction dans la coll. Sources chrétiennes 10 bis.

13 Jean Chrysostome, P.G. 62, 387.

14 Grégoire de Nazianze (4e s.), *Lettres,* 193, P.G. 37, 316.317.

15 Augustin d'Hippone, *De bono conjugali,* XXIV.

16 Jean Chrysostome, *Homélie 20 sur Ephésiens 5,* § 8, P.G. 62, 135-170. Citée dans *Le mariage dans l'Eglise ancienne,* Le Centurion/Grasset 1969, p. 99. Egalement sur le site de l'Abbaye Saint-Benoît de Port-Valais

http://www.abbaye-saint-benoit.ch/saints/chrysostome/index.htm

17 Ignace d'Antioche, Traduction dans *Les évêques apostoliques,* édit. cit. : *Aux Philadelphiens,* 4, pp. 139-140 ; *Aux Smyrniotes,* 8, p. 148. Traduction aussi dans *Les Pères apostoliques,* édition citée.

18 Justin le Martyr (2e s.), *Apologie pour les Chrétiens,* Edition et traduction Charles Munier, coll. Paradosis, Editions universitaires, Fribourg Suisse 1995, I, 65, 1-5, pp. 120-121 ; 67, 5, pp. 122-123.

19 Ignace d'Antioche, *Aux Ephésiens,* 20. Traduction citée p. 115.

20 Augustin d'Hippone, Homélie 83, 2. Voir aussi homélies 61, 8 ; 123,5.

21 Ignace d'Antioche, *Aux Smyrniotes,* 8, Traduction citée p. 148.